

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 9 (1901)

Nachruf: Casimir Folletête : avocat

Autor: Kohler, A.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

† CASIMIR FOLLETÈTE

AVOCAT

Honorons nos grands citoyens
Honorons nos grands hommes !
Ils nous ont conquis les moyens.
D'être ce que nous sommes.
Notre importance avec éclat
Par eux fut établie,
Ils sont morts, et le peuple ingrat:
Trop vite les oublie.

N. VERNIER.

Cette épigraphe est empruntée à une pièce en vers, de longue haleine, sorte d'apologie laconique écrite par N. Vernier, à la mémoire des personnalités marquantes du Jura, pièce que l'auteur a intitulée : *Une nécropole jurassienne*.

Hélas, la nécropole jurassienne renfermerait de nos jours, une longue liste de noms nouveaux à ajouter à celle déjà bien étendue publiée par Vernier.

Les membres de notre Société fournissent à l'insatiable mort une proie qu'elle semble goûter avec plaisir, à constater les vides qui, dans un laps de temps absolument limité, se sont produits autour de nous. Dans le cours de l'année écoulée, le district de Courtelary tout particulièrement a été visité par la mort qui a fait une ample moisson d'existences dont la Vallée de St-Imier s'honorait à bon droit.

Coup sur coup, à quelques semaines, à quelques jours d'intervalle, trois citoyens illustres ont disparu, laissant au milieu d'eux l'exemple d'existences bien et honorairement remplies.

Nous voulons parler de MM. Francillon, ancien conseiller national, colonel Ami Girard, Dr Schwab et Joray-Beynon.

Des amis plus intimes de ces citoyens distingués retraceront la carrière de ces enfants du Vallon, à la mémoire desquels, en passant, nous adressons un respectueux souvenir.

Tandis que le district de Moutier a vu disparaître M. le Dr Mamie et ces temps passés, Mr Eschemann, curé-doyen de Courrendlin, un ami sincère de notre Société, la section de Porrentruy n'a pas été épargnée et la mort lui a ravi subitement, après trois jours seulement de maladie, le vice-président du Comité central de notre Société jurassienne d'Emulation:

M. Casimir Folletête, conseiller national

Je me fais un devoir de solliciter de mes honorables collègues une bienveillante indulgence pour les lacunes de ce travail que je sais incomplet, quelque diligence que j'ait apportée dès le jour peu éloigné où j'ai pris l'engagement de présenter cette biographie. Je n'ai pu obtenir ni de la famille, ni des amis rapprochés de M. Folletête les renseignements indispensables à ce travail.

Non contemporain des premières années d'activité de Folletête, j'aurais dû puiser à de nombreuses sources de multiples renseignements pour apporter un travail complet, mais le temps m'a manqué. Je résumerai donc ici, succinctement la vie politique, littéraire et historique de M. Folletête.

Casimir Folletête naquit à Porrentruy, le 17 septembre 1833. Originaire du Noirmont, il conserva pour la Franche-Montagne un amour égal à celui qu'il professa pour sa ville natale qu'il aimait d'une affection toute particulière.

C'est à Porrentruy même, au collège d'alors, qu'il fit ses premières études et qu'il puise sous la direction et grâce aux conseils de maîtres érudits cet avant-goût des

études et des recherches historiques auxquelles il devait vouer une grande partie de sa carrière. La science du droit attirait C. Folletête et cette vocation répondait on ne peut mieux à ses talents oratoires.

Les événements et les circonstances plus que sa profession servirent le jeune avocat diplômé en 1857 et le mirent, de bonne heure, en relief parmi les hommes appelés à servir leur pays.

Sa facilité d'élocution jointe à son goût prononcé pour la discussion devaient faire de Folletête, un homme politique.

En 1866, la Franche-Montagne le nomma député au Grand Conseil de Berne et la politique échevelée d'alors, les grandes et graves questions qui devaient diviser le Jura, le Kulturkampf en particulier ouvraient à Folletête un vaste champ de lutte.

La récompense de sa fidélité au drapeau qu'il a défendu si longtemps sans défaillance malgré les injures, les injustices et les calomnies, cette récompense fut sa nomination en 1895 au poste qu'il ambitionnait comme le couronnement de sa carrière: celui de conseiller national.

Nous allons d'abord parler de Folletête comme homme politique puis comme historien et comme chercheur.

Les premières années de la vie publique de C. Folletête furent consacrées à la politique. Bien que ce sujet doive rester étranger à nos discussions, mes collègues me permettront de le toucher en passant, faute de quoi nous n'aurions qu'une idée imparfaite de ce que fut Folletête.

Elevé dans des principes profondément catholiques, entrant en scène à une époque tourmentée par les dissensions religieuses, Folletête s'enrôla sous le drapeau conservateur et consacra son existence, à lutter courtoisement pour la défense de son bon droit. Nous le voyons rédacteur de la *Gazette Jurassienne* prendre part aux

luttes violentes dont les partis politiques du pays de Porrentruy semblent posséder le secret peu enviable.

En 1866, comme député au Grand Conseil, il soutint contre la majorité de la députation bernoise, sinon avec succès du moins avec éloquence et d'une façon toute magistrale, la thèse de l'enseignement par les religieuses, mais avec son prédecesseur dans la lutte et son compagnon d'armes Xavier Kohler, ils ne réussirent pas à convaincre leurs concitoyens que les Ursulines de Porrentruy, établies dans cette ville depuis 1670 et y ayant toujours donné l'enseignement aux jeunes filles étaient des personnes aussi capables que des laïques de remplir une mission éducatrice.

Je passe sur l'exil des Ursulines et ne m'étendrai pas non plus longuement sur cette sombre période de notre histoire nationale qui a nom le Kulturkampf.

Je ne retracerai pas les divisions que fit naître le Kulturkampf au sein des familles, les inimitiés qu'il suscita, les préventions auxquelles il donna naissance et les haines presque à peine éteintes aujourd'hui qui divisèrent en camps ennemis nos populations du Jura Nord.

Il y avait à lutter contre des injustices du pouvoir et Folletête ne faillit pas à son devoir.

Il était beau et noble quand entraîné par la discussion, il flagellait de son indignation légitime ceux qui décrétaient contre leurs concitoyens des mesures aussi vexatoires qu'attentatoires à leurs libertés.

Lorsqu'à cette période néfaste eut succédé un calme relatif et que l'autorité eut compris qu'elle s'était laissée entraîner à des excès regrettables, Folletête qui, dans les luttes les plus orageuses avait toujours su garder beaucoup de dignité et en imposait à ses adversaires par la courtoisie qu'il apportait à leur répondre, Folletête, disons-nous était l'homme qui devait contribuer à favoriser un rapprochement entre le parti opprimé et le gouvernement revenu à une meilleure politique.

Aussi voyons-nous Folletête représenter le Jura-Nord

aux fêtes du 700^{me} anniversaire de la fondation de la ville de Berne le 16 août 1891 et encore au centenaire de la bataille du Grauholz, le 5 mars 1898, occasions dans lesquelles il prononça des discours remarqués, qui ne contribuèrent pas peu à attirer la bienveillance du gouvernement sur notre pays frontière où tous nos cœurs battent à l'unisson de ceux des descendants et des fondateurs de l'indépendance helvétique.

Au banquet du 16 août 1891 à Berne, Folletête portait son toast *A l'union des deux parties du canton dans la paix, la justice et l'honneur !*

Nous ne saurions résumer la vie politique de C. Folletête mieux qu'en citant le jugement que M. V. Rossel, son collègue au Conseil national, portait sur ce lutteur au lendemain de son décès.

Celui dont le cœur a cessé de battre, quelques heures avant la fin du siècle, fut, certes, un Jurassien, l'un de ceux qui, avec une entière bonne foi, avec une persévérance obstinée, avec une tendre et filiale sollicitude, ont cherché le bien et voulu la paix du Jura. De sottes ou d'iniques légendes avaient transformé Casimir Folletête, aux yeux de beaucoup, en une sorte de croquemitaine ultramontain et pis que cela. Il avait ses travers — les radicaux n'en sont pas exempts, eux non plus, — et il serait facile de critiquer tels ou tels actes de sa carrière publique. Mais aujourd'hui, devant la mort, la parole est à la vérité.

Or celui qui, pendant près de trente ans, sans espérer le succès, n'ayant d'autre perspective que l'injure parfois, la calomnie toujours, un désastre électoral, a témoigné une inébranlable fidélité à son parti, qui l'en a récompensé, quand il l'a pu, en l'envoyant au Conseil national ; celui qui a consacré ses loisirs et même, au cours de ces dernières années, presque tout son temps à patiemment étudier, aux sources archivales, l'histoire de notre Jura, sans autre ambition et sans autre attente que d'être lu de quelques-uns — oh ! très peu ! — et d'être attaqué ou raillé par plusieurs ; celui qui, en dépit des mauvais procédés qui ne lui furent point épargnés, a sans cesse été, même pour ses adversaires, le plus courtois, le plus empressé, le plus obligeant des collègues ; celui qui a possédé le talent oratoire de Folletête, sa fermeté dans la mêlée politique, son indéfectible attachement à

une cause au service de laquelle il y avait plus de pierres à recevoir que d'honneur à recueillir, — celui-là fut incontestablement l'un de ces Jurassiens auxquels nous ne devons marchander ni l'hommage, ni les regrets. Et puisse la justice tardive que nous allons rendre au mort d'hier, nous engager à être justes désormais envers les vivants !.

Donc après trente ans de lutte, Folletête était arrivé par sa persévérance à faire admettre entre l'Etat et le clergé catholique un *modus vivendi* qui a puissamment contribué à calmer l'exaltation des esprits.

* * *

Quoiqu'absorbé par les polémiques et les rivalités de partis, le journalisme et le prétoire, Folletête trouvait encore le temps de sacrifier de précieux moments à l'étude de l'histoire de notre pays.

C'était un compilateur érudit qui par ses vastes connaissances élucidait les récits parfois obscurs des chroniqueurs, les notes laconiques et les lettres mûrement réfléchies des diplomates ou bien celles encore émanant des chancelleries de l'Etat.

L'ouvrage de C. Folletête, le plus important, le plus original et qui dénote chez son auteur des recherches aussi difficiles, qu'instructives et minutieuses est, à notre humble avis son *Histoire du Régiment du Prince-Evêque de Bâle au service de la France de 1758 à 1792*, connue aussi sous le nom de Histoire du régiment d'Eptingue.

En sa qualité d'allié des Suisses qui fournirent des hommes aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles à toutes les têtes couronnées de l'Europe, le Prince-Evêque de Bâle voulut lui aussi lever des troupes pour le service mercenaire et en 1744, il signa une capitulation avec la France pour la levée d'une compagnie à incorporer dans un régiment suisse.

Le 24 février 1758, la capitulation entre les deux contractants, l'Evêque de Bâle et le Roi de France fut renou-

velée et porta dès lors sur la levée d'un régiment qui servait sur le pied suisse avec les avantages des autres régiments suisses, capitulés en France.

(Le régiment était composé de 12 compagnies de 120 hommes chacune qui pouvaient être portées jusqu'à 200 hommes.)

La pensée qui a dicté à Folletête la publication de cet ouvrage est l'ignorance presque absolue dont les historiens suisses semblaient faire preuve à l'égard de ce régiment du Prince-Evêque de Bâle.

N'oublions pas de remarquer que les questions militaires intéressaient à un haut degré C. Folletête, sans doute parce que l'esprit guerrier qui l'animait à l'époque où il portait les galons de capitaine, le suivait jusque dans ses études.

Les capitulations militaires de 1744 et 1758, étaient une nouveauté pour nos pères, nous dit Folletête et l'opinion ne se fit pas de suite à l'idée de voir la jeunesse de nos vallées et de nos montagnes s'enrôler sous les étendards du Roi.

Ce mouvement de défiance ne dura pas, et le service étranger entra définitivement dans les mœurs.

C'était un honneur d'avoir servi dans Eptingue. Nos soldats après avoir apporté au service les qualités qui distinguent les populations jurassiennes, revenaient au pays et s'y établissaient entourés de la considération que donne l'expérience acquise au milieu des périls de la guerre et les habitudes d'ordre et de discipline puisées au régiment.

Les hommes du régiment de l'Evêché de Bâle ont fait honneur à leur pays et bien que n'appartenant point alors définitivement à la Suisse, ils ont porté ce nom avantageusement.

Le régiment d'Eptingue a joué un rôle d'intermédiaire ou d'assimilation assez important, en familiarisant le peuple du Jura avec le nom suisse et en lui faisant connaître une patrie qui devait être la sienne. Il a, plus

qu'on ne le croit peut-être, préparé les voies à la cession de l'Evêché à la Suisse en 1815.

Nous constatons que C. Folletête a une prédilection toute particulière pour l'histoire de la Révolution française et la période de la Restauration.

En 1888, C. Folletête publiait un opuscule d'une soixantaine de pages : *Un négociateur suisse du comte d'Artois pendant la campagne de France*, et la même année un assez volumineux ouvrage sur *Les origines du Jura bernois*.

Ce dernier ouvrage est un recueil de pièces et documents relatifs à l'histoire de la réunion de l'Ancien Evêché de Bâle au canton de Berne.

S'il n'a pas le mérite de l'originalité, il a celui de la compilation, car il fallait posséder une patience de bénédicte, et C. Folletête l'avait, pour s'astreindre à passer des journées entières aux archives de Berne à y puiser les documents relatifs à l'annexion pacifique de notre pays au puissant Etat de Berne.

Citons parmi les autres travaux de Folletête ses *Lettres sur le centenaire de la bataille de Sempach* (9 juillet 1386).

Documents inédits sur l'histoire de la Révolution dans l'Evêché de Bâle 1793-98.

Souvenirs militaires de François Guélat de Porrentruy de 1809-1811.

Journal de Dom Moreau, Bernardin de Lucelle 1792-1793.

Le mérite de ces dernières publications consiste dans les annotations que C. Folletête y a jointes pour l'explication et la clarté du texte, en l'absence desquelles ces éphémérides locales ou régionales n'auraient qu'un intérêt de second ordre.

En résumé, Folletête, par ses publications a contribué à faire sortir de l'oubli plusieurs documents de notre histoire jurassienne. On croirait volontiers que, prévoyant l'avenir et le retrait au Jura de ses archives historiques,

il avait tenu à laisser aux rares amateurs d'histoire, de la génération moderne, quelques jalons indicateurs qui orienteraient les futurs chercheurs dans le vaste champ encore inexploré de nos fastes jurassiennes.

Je voudrais, Messieurs, vous parler encore de Folletête comme homme privé, agréable conférencier, intéressant causeur, ayant toujours quelques rapprochements historiques à présenter lors de la discussion d'une question quelconque.

Il était tellement pénétré de l'histoire de son pays, ce bon M. Folletête, que au cours même des discussions politiques communales de sa ville natale, où chacun l'écoutait, ces dernières années surtout, avec le respect dû à son talent, que, oubliant le sujet en discussion son discours devenait, à la réminiscence d'une allusion historique, une petite conférence qui avait souvent le don de calmer les esprits surexcités.

Folletête eut de tout temps une préférence pour les choses d'art, pour les choses antiques et pour la conservation des monuments historiques de son pays.

Rappelons à son honneur que, grâce à son intervention, la Confédération alloua un subside de fr. 1,500 pour la restauration du cloître de St-Ursanne.

Je passe surtout d'autres faits ne voulant pas prolonger cette causerie et je conclus en exprimant le vœu de voir au sein de notre Société d'Emulation beaucoup d'hommes aussi érudits, aussi attachés à leurs opinions que le fut Folletête pourvu que tous possèdent comme lui l'amour de la paix et ne combattent qu'en vue d'une union toujours plus intime et plus solide de toutes les forces de notre Jura.

Folletête, fidèle soutien de l'Emulation aimait cette Société parce qu'elle se tenait à l'écart des questions irritantes.

Puissions-nous, Messieurs, nous inspirer de ce même amour et, pour honorer la mémoire de nos défunts, imiter leur exemple.

ADR. KOHLER.

